

Objet : Représentants de la CCLA au conseil d'administration de l'association Agir Ensemble Localement (AEL)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BALZER. BAVUZ. CHARPINE. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. PECH. VEUILLET. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MM. CORMIER (Pouvoir N. PECH).

Absents : MMES MARCHAIS. TAVEL. WADOWIAK.

Date d'envoi de la convocation : 24/04/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

Le Président :

Rappelle à l'assemblée que l'orientation de la politique publique de la CCLA est liée au projet social de territoire coconstruit an partenariat avec le centre social Agir Ensemble Localement (AEL) ;

Explique que le conseil d'administration de l'association compte 3 représentants titulaires de la CCLA et 1 suppléant ;

Invite les conseillers à faire valoir leur candidature.

Se portent candidats :

- Mme Sandra FRANCONY en tant que membre titulaire,
- M. Pascal ZUCCHERO en tant que membre titulaire,
- Mme Nathalie PECH en tant que membre titulaire,
- Charlène AUBERT en tant que membre suppléant.

Le Président :

Propose aux conseillers communautaires qui l'acceptent, de procéder au vote à main levée ;

Invite le conseil communautaire à voter.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE pour siéger au conseil d'administration de l'association AEL :

- Mme Sandra FRANCONY en tant que membre titulaire,
- M. Pascal ZUCCHERO en tant que membre titulaire,
- Mme Nathalie PECH en tant que membre titulaire,
- Mme Charlène AUBERT en tant que membre suppléant.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces et à entreprendre toute démarche se rapportant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO



Secrétaire de séance,
Sandra FRANCONY